Numéro 265 - Mars 2015

Bulletin Communal

Tenneville

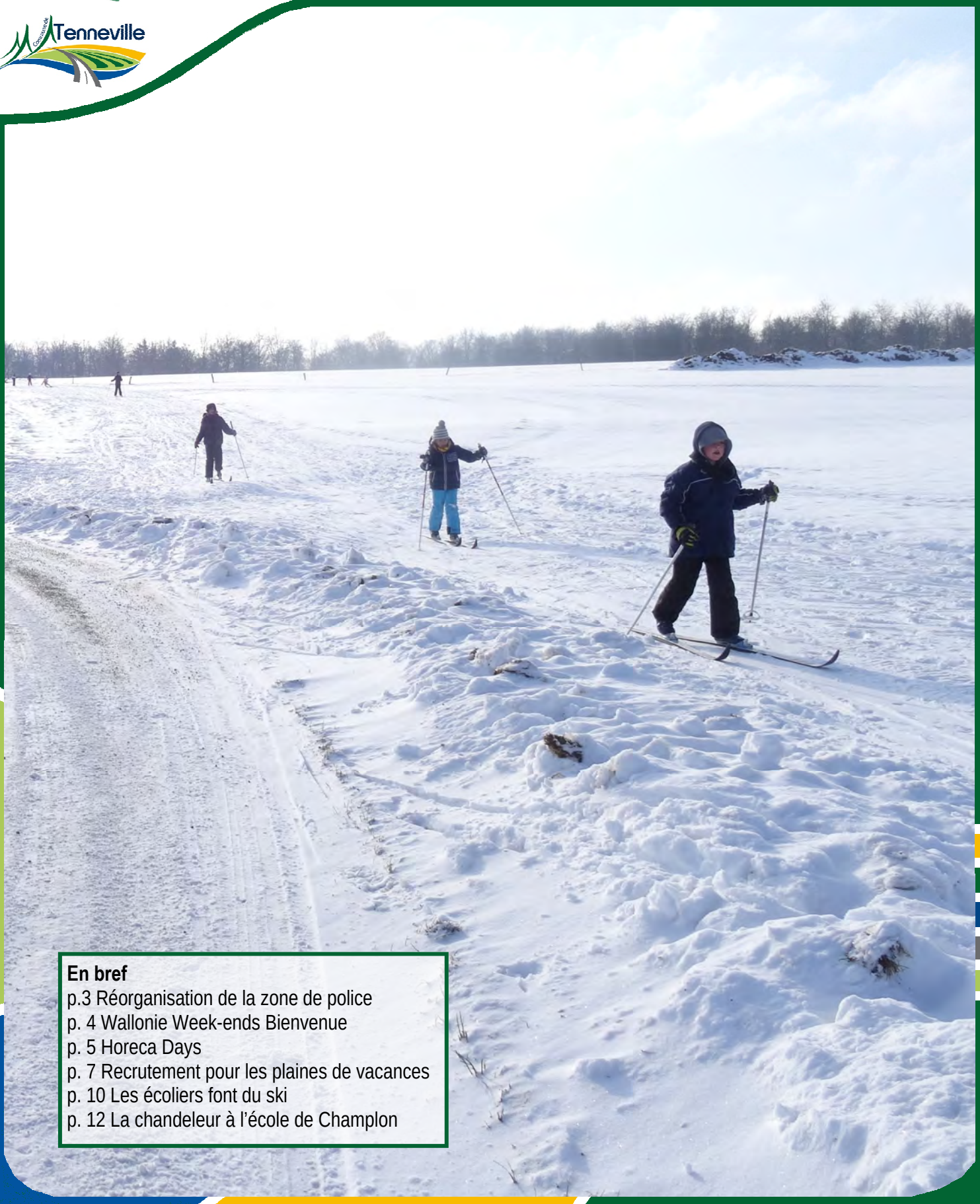

En bref

p.3 Réorganisation de la zone de police
p. 4 Wallonie Week-ends Bienvenue
p. 5 Horeca Days
p. 7 Recrutement pour les plaines de vacances
p. 10 Les écoliers font du ski
p. 12 La chandeleur à l'école de Champlon

Editorial : garantir l'excellence des services de secours à tous

Depuis quelques temps, la sécurité semble être de retour au coeur du débat public. Qu'il s'agisse de lutte contre le terrorisme, d'organisation territoriale des services de secours ou de la réorganisation de nos forces de police, le thème de la sécurité a plusieurs fois fait la « une » de l'actualité.
Assurer la sécurité physique des habitants de sa commune est l'une des premières missions du mandataire local, et du Bourgmestre en particulier. Ces derniers mois, les deux services sur lesquels repose cette action ont été profondément réorganisés.

Toutes les informations vous seront données au sujet du nouveau mode de fonctionnement de notre zone de police dans ce bulletin communal. Pour rappel, celle-ci regroupe 12 communes (Marche-en-Famenne, Nassogne, Hotton, Rendeux, La Roche, Erezée, Durbuy, Manhay, Vielsalm, Houffalize, Gouvy et Tenneville), ce qui en fait la zone de police la plus étendue du royaume. Une telle particularité, additionnée à un contexte où les dépenses des zones de police pèsent de plus en plus sur les finances communales, ont amené les Bourgmestres de la zone et les cadres dirigeants de celle-ci à chercher l'organisation optimale des services de police. Le but de cette réforme est de maintenir la sécurité de nos villages et la proximité des agents avec le territoire qu'ils protègent, tout en rationalisant les coûts et en visant les économies d'échelle. Ce nouveau mode de fonctionnement, appliqué dès le début de ce mois de mars, vous est présenté sur la page suivante de ce bulletin.

La presse s'est largement fait écho également de la création d'une zone de secours unique regroupant les services de secours de toute la Province. Si le débat engendré par la répartition financière de ces coûts de fonctionnement a fait les gros titres, l'enjeu n'est pas là. Il est de disposer d'un outil efficace, permettant à chaque habitation d'être couverte en cas d'incendie dans un délai minimum, avec une participation pécuniaire raisonnable pour toutes les communes membres. Il s'agit d'un pas important vers une organisation plus rationnelle, et sans doute plus solidaire, de ce secteur important de la politique locale.

La Commune de Tenneville contribue évidemment à ces politiques. Notre intervention communale annuelle pour la zone de Police Famenne-Ardenne est de 50 € par habitant pour l'année 2015 et elle est de 55 € par habitant en ce qui concerne la Zone de Secours. Ce sont des montants très importants (+ de 300.000 €), mais ils sont indispensables pour garantir la sécurité et les secours sur notre territoire communal et pour obtenir les mêmes services que ceux assurés aux entités communales plus importantes.

Le défi pour les années à venir sera de maîtriser les coûts de ces structures tout en garantissant l'excellence des services à tous nos citoyens.

Marc Gauthier, Bourgmestre,
Président du Collège et du Conseil de Police
de la zone Famenne-Ardenne

Collecte en porte à porte des encombrants à la demande :
N'oubliez pas de vous inscrire !

Pour bénéficier du ramassage des encombrants, il vous suffit de vous inscrire auprès de **Mme HALKIN** deux semaines avant la collecte et au plus tard 1 semaine avant par
téléphone au **084 45 00 42** ou par fax **084 45 54 37** ou par mail : **claudine.halkin@tenneville.be**
en précisant vos prénom, nom et adresse.
Attention : seuls les déchets correspondant à la définition des encombrants, reprise en page 33 du calendrier de l'AIVE, seront enlevés.
Passage des encombrants : mercredi 25 mars
Date de début d'inscription : mercredi 11 mars - Date de fin d'inscription : mercredi 18 mars

Etat civil

Naissances
17/12/2014 Karelle, fille de Raphaël Poncin et Christelle Lambert, de Tenneville
17/12/2014 Sören, fils de Raphaël Poncin et Christelle Lambert, de Tenneville
11/02/2015 Clémence, fille de Sébastien Baland et Charline Lemaire, de Journal
14/02/2015 Clémence, fille de Philippe Muller et Hélène Gerday, de Champlon

Décès
24/01/2015 Marco Schmitz, de Journal
26/01/2015 Victor Furdelle, de Tenneville
31/01/2015 Marie-José Debroux, veuve Baclin, de Journal
07/02/2015 Andrée Vinois, veuve Decuypere, de Tenneville
10/02/2015 Bernard Lemaire, de Laneuville-au-Bois

Attention
Changement de noms de rue
Les changements de noms de rue ne sont pas encore effectifs. Afin de ne pas engendrer de confusion au niveau des services concernés (Poste, etc), merci de **ne pas utiliser les nouveaux noms.** Vous serez avertis personnellement lorsque le changement sera effectif.

Police : réorganisation de la zone Famenne-Ardenne

Police
Famenne-Ardenne

À partir du 1er mars 2015, la zone de police entre dans un tout nouveau mode de fonctionnement.

La zone Famenne-Ardenne était jusqu'à présent organisée autour de 12 postes de police de proximité (un dans chaque commune de la zone), assurant tous un accueil à la population et comptant chacun des policiers d'intervention ainsi que des agents de quartier.

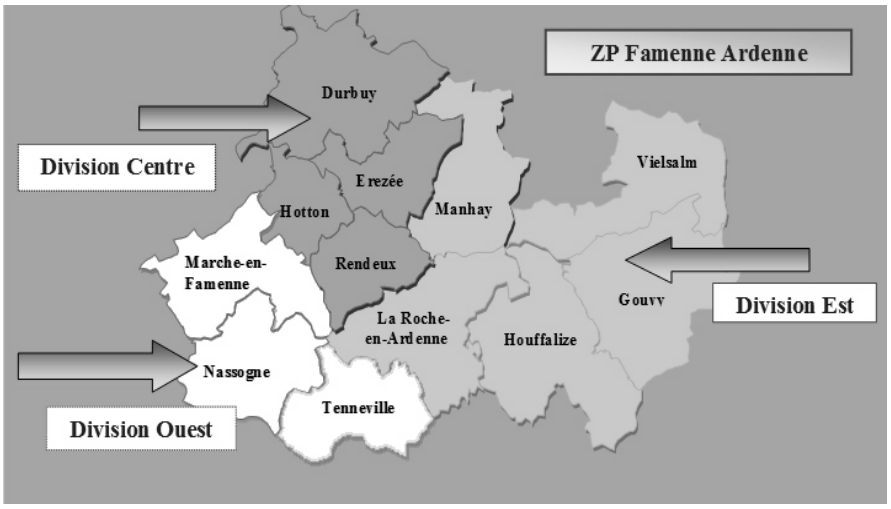

La zone fonctionnera dorénavant dans un système d'intervention centralisée, répartie en 3 divisions.

Fin 2011, le Chef de corps a formulé un constat au Collège de police : *« La zone de police a la corde au cou tant au niveau opérationnel que financier ».* A partir de là, des discussions et des réflexions se sont mises en place afin d'analyser plus en profondeur la situation et dès lors trouver des pistes de solutions pour le devenir de la zone sur le long terme.

Le 11 juillet 2013, le Conseil de police s'est réuni et a choisi « l'intervention centralisée » comme scénario de réorganisation de la zone.

Ce scénario met en avant une nouvelle organisation « zone de police ». Elle fonctionnera dorénavant dans un système d'intervention centralisée, répartie en 3 divisions. Ces 3 divisions équivaudront à 3 secteurs définis géographiquement où les fonctionnalités « intervention-quartier-accueil » seront déployées par rapport au ressort de la division et non plus par rapport au ressort de chaque poste de proximité ou commune.

- Division Est : Vielsalm, La Roche-en-Ardenne, Gouvy, Houffalize et Manhay
- Division Centre : Durbuy, Erezée, Hotton et Rendeux
- Division Ouest : Marche, Nassogne et Tenneville

Depuis le 1er mars, le personnel opérationnel est donc réparti d'une nouvelle manière entre les 3 divisions. Une nouvelle répartition des quartiers a notamment été mise en place entre les différents agents de quartiers. Les postes de police de proximité voient également leur accessibilité totalement remaniée.
Vous vous posez des questions quant à cette réorganisation (nouveaux horaires, contacts, agents de quartier …) ?

Rendez-vous sur notre site web **www.policelocale.be/5300** ou sur notre page Facebook **« zone de police Famenne Ardenne ».**

Si vous ne trouvez pas réponse à votre question via ces canaux, un numéro d'appel **084 310 386** est à votre disposition le temps que la transition s'opère.

Quels changements pour Tenneville à partir du 1er mars ?

Deux policiers de quartiers restent affectés au poste de Tenneville : les inspecteurs Christophe Belva et Muriel Arnold. Les policiers d'intervention étant à présent affectés au poste de Marche-en-Famenne.

Une nouvelle répartition des quartiers : découvrez quel est votre agent de quartier en vous rendant sur notre site web www.policelocale.be/5300, onglet « Contacts »

L'accueil du poste de Tenneville sera ouvert les mardis et jeudis de 8h à 12h. En dehors de ces heures d'ouverture, les policiers de quartiers sont encouragés à favoriser la politique du « rendez-vous » et la présence sur le terrain du ressort communal.

Notez que le poste de Nassogne sera, quant à lui, ouvert, en parallèle, les lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h.

Wallonie Week-ends Bienvenue : rendez-vous les 28 et 29 mars

Pour sa 5ème édition, l'évènement « Wallonie Week-ends Bienvenue » revient chez nous les samedi 28 et dimanche 29 mars prochains

Nos ambassadeurs, nouveaux ou habitués de l'évènement, ouvriront leurs portes au visiteur local ou venu de plus loin pour lui faire découvrir leur passion, leur savoir-faire, leurs réalisations ou encore leur activité quotidienne.
Vous recevrez, dans les prochains jours, un programme complet et détaillé de l'évènement, pour lequel nous nous sommes associés aux communes voisines de Bertogne et Sainte-Ode.

Voici déjà un avant-goût du programme :

Cens : Ferme et boucherie de Patrick Feller et cave à vin voûtée d'Albert Hubert.
Champlon : Animations diverses à l'Auberge de jeunesse et dégustation de vin et de fromage à la Maison by Tascha.
Journal : Chocolat artisanal chez Marie-José Rappe ; montages floraux chez Martine Dessy et démonstrations équestres à l'asbl Extra-Poney.
Tenneville : Visite guidée du laboratoire AMEDES ; élevage de chèvres angora et travail du mohair chez Sylvia et René Jacoby ; quant à R'9 garnissage, ils vous montreront les techniques de garnissage et vous feront découvrir leur toute nouvelle activité de décoration de chambres d'enfants.
Laneuville-au-bois : Brocante et petite restauration ardennaise organisée par Les Trappeurs ; Guy François vous fera des démonstrations de sculpture à la tronçonneuse et exposera ses œuvres ; Walter et Myriam Joris redonneront vie à l'ancienne école pour le week-end.
Ortheuville : La maison d'édition Memory vous parlera de ses objectifs et publications ; Francis Moureau vous fera découvrir l'apiculture artisanale et écologique.
La Ferme du château à Basseilles vous ouvrira ses portes ; vous pourrez également y admirer les œuvres des artistes de Tenneville.
Des balades guidées seront aussi programmées, notamment à travers la **forêt de Tenneville** et sur le site des **vestiges de l'église Sainte-Gertrude**.

Plus d'infos ? Catherine Desert au 084/45 00 54 – adl@tenneville.be ou www.walloniebienvenue.be

ADL : les Horecadays les 20, 21 et 22 mars

Les Horeca Days reviennent cette année avec leurs offres appétissantes les 20, 21 et 22 mars !

L'initiative mise en place en 2012 par les agences de développement local de Tenneville – Sainte-ode – Bertogne et de Bastogne n'est plus à présenter et connait toujours un grand succès. Cette année encore, cet évènement est organisé au niveau provincial.

Découvrez les offres des établissements participants à Tenneville :

Au Bel Accueil – Route de Bastogne 16 à 6970 Tenneville – 084/455990 – aubelaccueil@hotmail.be
www.aubelaccueil.be - 10% de réduction sur le total de votre addition !

La Maison by Tascha – Route de la Barrière 31 à 6971 Champlon – 084/455155 -
info@taschadesign.be - Menu spécial Horeca Days au prix de 39€ !

Le Pré Thiry – Route de la Barrière 33 à 6971 Champlon – 084/455995 – baijotbernadette@hotmail.com
10% de réduction sur le menu spécial dégustation du mois de mars servi au prix de 31€

Hôtel « Les Bruyères » - Route de la Barrière 78 à 6971 Champlon – 084/38.76.57 –
info@hotellesbruyeres.be – www.hotellesbruyeres.be – Une bouteille de vin offerte pour deux menus adultes

Auberge de jeunesse de Champlon – Rue de la Gendarmerie 5 à 6971 Champlon – 084/45.52.94 –
champlon@lesaubergesdejeunesse.be – Durant tout le week-end : Menus "Tour du monde" -
A la commande de votre repas, recevez l'apéritif gratuit (sans alcool et sur demande)
(uniquement le vendredi soir, samedi soir et dimanche midi)

Friterie "Chez Régine" – Route de la Barrière 20B à 6970 Tenneville – 084/45.60.62 -
2 portions de frites achetées = 1 portion enfant offerte

Les autres établissements participants à Bertogne et Sainte-Ode

Bertogne : La Grange Gourmande – Bertogne 134 à 6687 Bertogne – 061/213158 ;

Sainte-Ode :
Auberge de Lavacherie – Place de l'Eglise 4 à 6681 Lavacherie – 061/689350 ;
Le Borsalino – Place de l'Eglise 4 à 6681 Lavacherie – 061/689350 ;
Le domaine de Wachirock – Wachirock 1 à 6680 Sainte-Ode – 061/688131 ;
L'Enclos des Frênes – Rechimont 2 à 6680 Sainte-Ode – 061/688118 ;
Pêcherie des 3 Ponts – Amberloup 22 à 6680 Sainte-Ode – 061/68.81.57 – 0496/91.11.16

Contact : Catherine Désert (ADL Tenneville) - 084 45 00 54

Retrouvez tous les détails sur www.horecadays.be

Les marchés du terroir des Deux Ourthes, c'est reparti !
Prenez d'ores et déjà note des dates:
Tenneville : le 16 juillet et le 6 août
Amberloup : les 2, 23 et 30 juillet et le 20 août
Bertogne : le 9 juillet et le 13 août

Les infos de l'AIVE

Utiliser les granulats recyclés pour vos travaux

Savez-vous que les granulats recyclés peuvent remplacer les granulats naturels dans la plupart des utilisations traditionnelles :
- en sous-fondation de voirie ;
- en fondation et sous-fondation de parking ;
- en fondation et sous-fondation de bâtiment ;
- en empierrement de chemin forestier, agricole et de chantier.

Les déchets inertes de cette filière proviennent des parcs à conteneurs de l'AIVE et des entrepreneurs locaux de la construction. Ils sont ensuite broyés et calibrés dans les installations de l'AIVE à Habay et à Tenneville.

Pour boucler la boucle, il faut les utiliser localement. Les circuits courts limitent l'utilisation et le gaspillage des matières premières ainsi que la consommation d'énergie. On cumule donc des avantages économiques et environnementaux. Devenez acteur de l'économie circulaire de notre région en utilisant les granulats recyclés de l'AIVE.

>>> www.aive.be, profil Citoyen, Nos granulats recyclés pour vos travaux

Collecte empêchée, citoyens informés

Des conditions exceptionnelles peuvent empêcher la collecte des déchets ou la décaler significativement. Pour en informer au mieux les citoyens, l'AIVE a développé un service d'alertes par E-mail ou par SMS. Pour en bénéficier, créez votre profil en renseignant votre rue (pour recevoir uniquement les alertes qui vous concernent) et la manière dont vous voulez être informés : par E-mail (gratuit) ou par SMS (0,18 € / SMS).

>>> www.aive.be, profil Citoyen, Collectes en porte-à-porte, Collecte empêchée

Prochaines fermetures des parcs à conteneurs

Les parcs à conteneurs seront fermés :
- le mardi 17 mars 2015 (formation du personnel) ;
- le week-end de Pâques : du samedi 4 au lundi 6 avril 2015 inclus.

L'entretien de votre système d'épuration individuelle

Vous habitez en zone d'assainissement autonome et avez installé votre système d'épuration individuelle ? Vous voilà donc responsable de son bon fonctionnement mais ...
- Que se passe-t-il réellement dans la cuve de votre système ?
- Comment vérifier que tout fonctionne bien ?
- C'est quoi un Journal d'exploitation ? Que doit-il contenir ?
- Comment mesurer vous-même la hauteur des boues ?
- Quand devez-vous vidanger votre système ? Est-ce obligatoire ?

Pour vous aider à répondre à ces questions, l'AIVE a rassemblé dans une nouvelle brochure toutes les infos sur le fonctionnement et l'entretien d'un système d'épuration individuelle.

>>> www.aive.be, profil citoyens, Eaux usées : assainissement autonome

Les toilettes ne sont pas des poubelles

Les lingettes même biodégradables peuvent boucher les toilettes. Et ça, c'est plutôt gênant …
Elles posent aussi problème dans les installations de l'AIVE.
Elles ne se désagrègent pas, flottent dans les canalisations, s'accrochent aux obstacles et s'y agglutinent. Au final, elles forment des masses compactes qui bouchent les canalisations, mettent en péril les pompes de relevage et créent de gros soucis aux techniciens des stations d'épuration.
En cas de fortes pluies, si le réseau d'égouttage est obstrué, les eaux usées peuvent refouler vers les habitations, sur les voiries ou dans la nature.

Et il n'y a pas que les lingettes ... Si vous êtes curieux de savoir que faire et ne pas faire avec vos eaux usées, consultez « Le petit livre des toilettes » !

>>> www.aive.be, profil citoyens, Eaux usées : assainissement collectif

Infos ?
infoligne@idelux-aive.be
063 23 18 11 - www.aive.be

Plaines de vacances : recherche étudiants animateurs

Les plaines de vacances organisées par l'administration communale et agréées par l'ONE se dérouleront cette année du lundi 13 juillet au 7 août 2015. Au programme : animations sur un thème, excursions, jeux, bricolages, plaines sportives et psychomotricité, etc. Un programme détaillé arrivera dans les écoles et via le bulletin communal dans les prochains mois.

⇒ **Recherche étudiants-animateurs pour les plaines de vacances agréées par l'ONE**

Du 13 juillet au 7 août 2015

Tu es âgé de 16 ans et plus.
Tu te sens apte à animer des enfants de 2,5 à 12 ans
Tu es créatif, imaginatif et surtout **MOTIVE** !
Tu as le **sens des responsabilités**, le respect pour chacun
Tu connais un peu le développement de l'enfant
Tu as un talent particulier : artistique, SPORTIF

Posséder un brevet d'animateur reconnu par la Communauté française (Formations Patro et autres, …) est un PLUS.

Nous te proposons un contrat de 10 jours.

Si tu es intéressé, peux-tu remplir ce talon d'inscription et le renvoyer ou le déposer sous enveloppe à la Maison Communale de Tenneville **AVANT LE 10 MARS 2015.** Nous contacterons chaque candidat dans les semaines qui suivent cette date.

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

NUMERO DE TELEPHONE / GSM :

ADRESSE E-MAIL:

Je possède un Brevet reconnu : OUI - NON (entourer la réponse)

Attention l'ONE ne reconnaît plus les brevets délivrés par l'ADEPS.

Date et signature :

De l'évier à la rivière : le Contrat rivière Lesse vous informe

Ce que vous jetez dans vos toilettes ou votre évier finit dans la rivière !

Dans le sous-bassin de la Lesse, la majorité de la population se trouve en zone d'assainissement collectif (raccordement de votre maison à un égout pour acheminement vers un collecteur et une station d'épuration existante ou à venir), le reste étant en zone d'assainissement autonome (l'épuration y est à charge du citoyen via un système d'épuration individuel (SEI), sous forme d'une « mini-station d'épuration », d'un lagunage…)

Dans nos zones rurales, beaucoup de stations d'épuration en zone d'assainissement collectif restent à construire et de nombreux rejets d'eaux usées ARRIVENT DIRECTEMENT DANS LES RIVIERES et peuvent avoir de grandes conséquences sur la vie aquatique.

Là où une station d'épuration existe, ELLE EST DE TOUTE FAÇON INCAPABLE D'EPURER LES PRODUITS DANGEREUX tels que détergents corrosifs, engrais, eau de Javel, médicaments, pesticides, peintures…

Ces produits ne doivent donc, en aucun cas, être rejetés à l'égout, dans l'évier ou les toilettes

Veillez donc à utiliser des produits respectueux de l'environnement et à apporter vos produits dangereux au parc à conteneurs.

Egout se déversant directement dans le cours d'eau.

Qui appeler en cas de pollution ?

« SOS Pollution » : 070/23.30.01

Contrat de rivière Lesse
rue de Dewoin, 48
5580 Rochefort
084 222 665
www.crlesse.be

Appel à projets : notre jardin, un partenaire durable

A travers nos actes quotidiens, nous influençons durablement les fragiles écosystèmes qui nous entourent et l'équilibre de nos ressources naturelles. Un des maillons de ce réseau est notre jardin.

L'espace qui entoure notre maison est trop souvent aménagé en pelouse et arbustes, pour des raisons évidentes de facilité. Réfléchissons à une nouvelle manière de le gérer afin d'y accueillir la nature et tout ce qu'elle a à nous offrir. En créant de nouveaux aménagements, nous faisons de notre jardin un allié pour le futur. Cet espace aux fonctions multiples sera également le lieu idéal où transmettre des valeurs et pratiques durables à nos enfants. C'est en commençant par de petits changements chez soi que l'on peut changer le monde !

Cet appel à projets s'adresse aux :
1° familles avec enfants domiciliées dans la Province de Luxembourg et ne disposant pas encore d'aménagements de leur jardin privatif.
2° collectivités de la Province de Luxembourg

Soutien apporté :
L'aide financière de la Province de Luxembourg sera plafonnée à 300 € pour les projets « Familles » et 1000 € pour les projets « Collectivités », dans les limites du budget disponible (25.000 €)

Un seul projet par famille ou par collectivité sera pris en compte.

Pour être éligible, le projet doit aborder les trois dimensions du développement durable à savoir :
La dimension environnementale : favoriser la biodiversité (faune et flore) , diminuer sa quantité de déchets, privilégier des engrais naturels et les espèces indigènes,…
La dimension sociale : transmettre des savoirs, favoriser les liens dans sa famille et/ou avec le voisinage, encourager la participation citoyenne, sensibiliser aux avantages de telles pratiques durables.
La dimension économique : encourager une consommation plus responsable en produisant ses propres productions, échanger des savoirs, des récoltes et des pratiques permettant de réaliser des économies, bénéficier d'une production de bonne qualité, encourager les circuits courts,…

Dépôt du projet :
Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site de la Province de Luxembourg (www.province.luxembourg.be) ou sur simple demande auprès de la Cellule Développement Durable (063/212 .761)

Le dossier complet est à adresser **pour le 6 mars 2015** à l'adresse mail suivante :
jardinsdurables@province.luxembourg.be
ou par courrier postal à l'adresse suivante : Cellule Développement Durable de la Province de Luxembourg , Grand Rue, 1 à 6800 Libramont.

La présentation du projet pourra être accompagnée de photos, croquis ou tout autre document relatif au projet.

Plus d'informations :
Cellule Développement Durable
de la Province de Luxembourg
Grand Rue, 1 6800 Libramont
084/24.49.50
jardinsdurables@province.luxembourg.be

Province de Luxembourg DER Département d'Économie Rurale

Province de Luxembourg Cellule Développement Durable

Rendez-vous avec l'emploi et la formation

A la recherche d'un emploi ou d'un nouveau défi ? Venez rencontrer des entreprises qui recrutent près de chez vous !

Rendez-vous avec l'emploi & la formation

Les trois " Rendez-Vous avec l'Emploi " - édition 2014 - se sont déroulés à Marche-en-Famenne, Bastogne et Aubange. L'objectif était de permettre aux demandeurs d'emploi d'entrer en contact direct avec des entreprises qui recrutent et de trouver un panel de possibilités pour les aider à retrouver confiance et motivation.

Le partenariat initié par le Député provincial à l'Economie, entre la Province de Luxembourg, le Forem, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Luxembourg belge et le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation du Luxembourg belge continue à rencontrer les objectifs initiaux. Intéressés ? Rendez-vous l**e 17 mars à Arlon au Hall Polyvalent.**

Infos : http://www.province.luxembourg.be/fr/les-rendez-vous-avec-l-emploi.html
Ou Direction de l'Economie de la Province de Luxembourg Téléphone : 063/21.26.36

Numéro 3 - Mars 2015

Le petit journal

Détachable !

du Conseil communal des Enfants

Edito

Parlons de la liberté d'expression

La liberté d'expression c'est quoi ?

Pouvoir s'exprimer librement.

Elle s'arrête où la liberté d'expression ?

Elle s'arrête à celle de l'autre.

Vous ne vous rendez peut-être pas compte mais en lisant ce journal, vous avez devant vous une liberté d'expression.

Lucas et Matisse

Place aux métiers

Une entreprise de construction dans mon village

Une entreprise générale de construction est une société qui exerce plusieurs activités liées à la construction, transformation, rénovation.

La société emploie des ouvriers qualifiés et moins qualifiés (manœuvres, maçons, chefs d'équipe) ainsi que des employés commerciaux, administratifs, techniques et comptables.

L'entreprise générale fait parfois appel à de la sous-traitance par exemple pour la plomberie, l'électricité, le chauffage, la peinture, la toiture, etc.
Cette entreprise prend l'entière responsabilité des travaux, la gestion des problèmes, le respect des délais et du budget, la coordination des différent intervenants.

Elle est donc le lien entre l'architecte, le client et les sous-traitants.

Aline

Nature

Il glapit et jappe : c'est le renard !

Le renard est un mammifère qui fait partie de la famille des canidés. Sa taille avoisine les 70 cm et son poids les 6 kg.

Le renard « glapit » (cri bref, peu sonore) et « jappe », aboiement aigu (jappement) en période de rut (période pendant laquelle l'état physiologique des animaux les pousse à s'accoupler), qui s'entend très loin.

Anciennement, le renard se faisait appeler Goupil. Suite à l'ouvrage « Le roman de Renart » (avec « t »), son nom passe de Goupil à Renard.

Le temps de gestation (période de grossesse) des renards est assez rapide. En effet, celle-ci dure entre 52 et 54 jours. La renarde met bas de 4 à 5 renardeaux par portée.

Etant donné qu'il faut à peine 1,5 mois de gestation, la prolifération (multiplication excessive et rapide) de l'espèce est importante.

De plus, le renard a la capacité de s'adapter très facilement aux habitats. En effet, avant, le renard vivait principalement dans des zones boisées, alors qu'à présent il s'accapare également les zones urbaines et rurales.

Le renard n'est pas une espèce protégée en Belgique, sauf à Bruxelles.

Lucas

Le Roman de Renart

Le Roman de Renart est un recueil, écrit en langue romane par des auteurs anonymes entre 1170 et 1250. Cette épopée animale raconte les aventures d'un goupil appelé Renart. L'animal rusé passe son temps à imaginer des tours pour trouver sa nourriture et à chercher querelle aux bêtes de la ferme et de la forêt.

Extrait :

Renart vole les anguilles du marchand

« La faim avait poussé Renart vers la route quand passe une charrette chargée de poissons. Le goupil s'allonge vite en travers du chemin, faisant le mort. Le marchand s'arrête, examine la belle fourrure rousse au col blanc dont il pense tirer quelques sous. Sans méfiance, le goupil est jeté à l'arrière de la charrette. Renart s'empresse de dévorer les harengs puis, s'enroulant des anguilles autour du cou, saute en marche. Dieu vous garde, lance-t-il au marchand, me voilà bien servi en anguilles, vous pouvez garder le reste ! »

Fête

Un déguisement d'enfer pour le carnaval

Voici le mode d'emploi pour réaliser un déguisement de robot du futur.
Que te faut-il ?
- Une boîte en carton d'environ 35 centimètres sur 35 centimètres
- Une boite en carton pour que ton buste rentre dedans
- 2 bouteilles en plastique (de même couleur et même grandeur si possible)
- 2 ou 3 piles usées
- Autres matériaux selon ton imagination

Comment réaliser mon costume de robot du futur ?
Dans la plus petite boîte découpe des ronds pour faire les yeux.
Sur le dos de la grande boite, colle les deux bouteilles en plastique. Les deux bouteilles doivent être collées le goulot en bas.
Colle les 2 piles juste en bas des bouteilles

Laisse aller ton imagination pour décorer, ou peindre ton costume.

Bon amusement !

Clara

Sport

Le ping-pong, un sport pour tous

Le ping-pong est un sport de raquette qui se joue sur une table spéciale sur laquelle se trouve en son milieu, un filet. Il se joue à deux ou à quatre joueurs.

Pour y jouer, il nous faut une balle spéciale, et deux raquettes munies de deux faces de couleur rouge et noire. Ces deux faces ont un revêtement lisse et rêche dont l'utilité de la face noire est l'attaque et celle de la rouge est de se défendre contre l'adversaire.

Ce sport, non pas inventé par les Chinois, mais bien par l'Anglais David Foster à la fin du XIX^{ème} siècle, a vu ses premiers championnats débuter en Hongrie en 1897.

Le club de ping-pong de Tenneville a été fondé par Gérard Martin et depuis lors de nombreux pratiquants ont fréquenté et fréquentent encore le club aujourd'hui dont certains brillent en championnat. Il y a des équipes aussi bien féminines que masculines, de tous âges et de tous niveaux.

Dimensions officielles d'une table de ping -pong.

Si vous aussi vous voulez intégrer le club, vous pouvez vous renseigner par mail à l'adresse suivante :
sebastien.calay@socogetra.com

J'espère que mon article vous aura donné envie de pratiquer ce sport

Salomée

Détente

Jeux / devinette :

⇒ Qu'est ce qui est jaune et qui court très vite ?

Réponse : un citron pressé

⇒ Que dit un loup dans un parking ?

Réponse : Je me gare où ?

⇒ Quel légume a le plus d'amis ?

Réponse : Le potiron, parce que où qu'il aille, ses potes iront !

Blagues :

⇒ Dans une classe un professeur demande à Toto de lui citer quelques pays francophones :

- Le téléphone, le radiophone, etc...

⇒ La maîtresse demande à Toto :

- Conjugue-moi le verbe savoir à tous les temps.

- Je sais qu'il pleut, je sais qu'il fait beau, je sais qu'il neige.

⇒ Cite-moi 5 choses qui contiennent du lait !

- 5 vaches !!!

⇒ Le fils à sa maman

- Maman je suis né quand ?

La maman lui répond :

- Le 4 octobre

Le fils lui répond :

- C'est marrant ça, c'est le jour de mon anniversaire !

Charade:

Mon premier est le contraire d'encore

Mon deuxième est une note de musique

Mon troisième est un mot de liaison

Mon tout est très pratique.

Réponse : plumier

Solène et Salomée

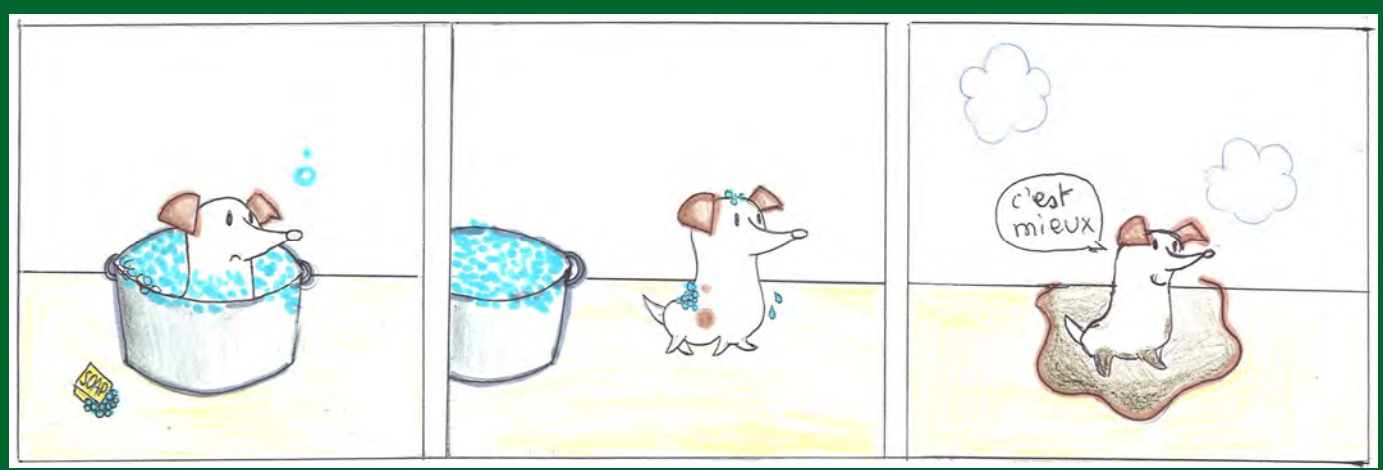

Accueil extrascolaire : programme mois de mars

Date	Activités proposées de 14 à 16h30	catégorie d'âge
04/03/2015	Je bouge mon corps	2,5 à 6 ans
	Activité sportive au centre sportif de Tenneville. TENUE DE SPORT ET BASKETS EXIGEES	6 à 12 ans
11/03/2015	Mon hibou sur la branche	2,5 à 6 ans
	Peinture Puff et papier marbré	6 à 12 ans
18/03/2015	Ma kokeshi personnalisée	2,5 à 6 ans
	Création en coquilles d'œufs	6 à 12 ans
25/03/2015	Cartons à gratter	2,5 à 6 ans
	Atelier récréatif de la Commission culturelle avec Valérie Mouvet (préposée à bibliothéque) - Thème : "Maracas en papier mâché"	6 à 12 ans

Pour le mercredi après-midi uniquement sur inscription :

Talon à remettre au plus tard le lundi de chaque semaine à Françoise Picard (à la maison communale ou au local extrascolaire). Vous pouvez réserver plusieurs mercredis à l'avance !

Nom :

Prénom :

Age :

Ecole de :

Adresse :

Téléphone :

Je dîne à l'accueil extrascolaire Oui - Non

Je participe à l'activité du (des) mercredi(s) (noter les dates) :

Date :

Signature :

ATTENTION, le nombre de places est limité.
En cas de désistement, veuillez prévenir pour le LUNDI qui précède le mercredi choisi au 084 45 00 51 de 9h à 15h (sauf le mercredi).
Merci.

Un problème de santé lié à votre logement ?

Toux, éternuements, infections respiratoires, allergies, irritations des yeux, maux de tête, fatigue, démangeaisons,… Il y a peut-être un lien entre vos symptômes et votre environnement intérieur.
Celui-ci est souvent plus pollué que l'air extérieur et contient de nombreux polluants (moisissures, acariens, radon, produits chimiques, etc.) susceptibles d'influencer votre santé. C'est pourquoi la Province de Luxembourg a créé en 2002 le Service d'Analyse des Milieux Intérieurs (SAMI-Lux). Ce service est accessible, exclusivement sur demande médicale, à toute personne habitant la Province.

Suite à la demande du médecin, le SAMI-Lux réalise une inspection de l'habitation et de son environnement proche à la recherche de polluants pouvant influencer la santé. Ce service est gratuit pour les habitants de la Province. Il vise l'amélioration de la santé des occupants et n'intervient en aucun cas dans des conflits locatifs.

Les pathologies les plus souvent rencontrées concernent le système respiratoire : infections, irritations et allergies respiratoires. Les principaux polluants détectés sont les moisissures, les composés organiques volatils et les allergènes d'acariens.

La population peut aussi faire appel au SAMI-Lux en matière de radon. La détection du radon se fait à l'aide d'un détecteur passif, disponible sur simple demande au coût de 30 € entre les mois d'octobre et janvier.

Le SAMI-Lux possède également un capteur de pollens permettant de suivre l'évolution des taux de pollens dans l'air. Les résultats et conseils appropriés pour les personnes allergiques sont disponibles entre février et septembre sur le site de la Province (www.province.luxembourg.be), bouton « Info Pollens ».

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Province de Luxembourg
Service d'Analyse des Milieux Intérieurs de la Province de Luxembourg
Rue de la Station, 49, 6900 - Marloie
Tél. : 084/31.05.03
samilux@province.luxembourg.be
www.province.luxembourg.be

Les écoliers découvrent le ski de fond à Champlon

Le ski

Le beau matin du 6 février 2015, les élèves de 3, 4, 5 et 6e primaires ont participé à une superbe matinée ensoleillée consacrée au ski.

Attention au départ! 3, 2, 1, top partez! Tout le monde s'élance avec enthousiasme et bonne humeur. 1ère étape: tenir sur ses skis.

Pour certains cette étape est la plus dure. Quelques-uns ont fait un petit bout de piste rouge, mais moi j'ai préféré la verte. Les chutes s'enchaînent une à une.

Parfois, pour certains, se relever est une rude épreuve.

À la fin, les premiers attendent les derniers.

Finalement tout le monde est arrivé à bon port.

Les écoliers ont fait sauter les crêpes à Champlon

Le vendredi 6 février dernier, les élèves de 1ère et 2ème primaires de l'école de Champlon ont fêté la chandeleur. A cette occasion, ils avaient invité leurs familles à venir préparer les crêpes en leur compagnie. Douze mamans et grands-mamans sont arrivées avec leur matériel. Cette belle activité s'est terminée par une dégustation.
Grand merci pour votre participation.

Les élèves et les enseignantes

Les joggeurs de « Je cours pour ma forme » à Bruxelles

Le samedi 14 février dernier, onze participants du programme « je cours pour ma forme » se sont rendus à Bruxelles pour une visite guidée de notre capitale… en courant !

Accompagnés de trois guides touristiques, ils ont parcouru le vieux Bruxelles pendant deux heures et 9 km, découvrant les coins méconnus de la ville et ses anecdotes historiques : les remparts, le Palais de justice, la place des Martyrs, la Grand-Place, Manneken Pis, la Place du Jeu de Balle, les Marolles, la Place Sainte-Catherine, le petit et le grand Sablon. Une journée sous le signe de l'histoire, de la culture, du sport et de la convivialité.

Les infos du Centre sportif

Pour nos aînés

Sport raquette séniors

Le 3ème mercredi du mois
(18 mars)
de 10 à 11h - 3 € la séance

Gymnastique d'entretien

Tous les jeudis de 19 à 20h
3 € la séance

Tir sportif

Le 2ème mercredis du mois
(11 mars) de 10 à 11h

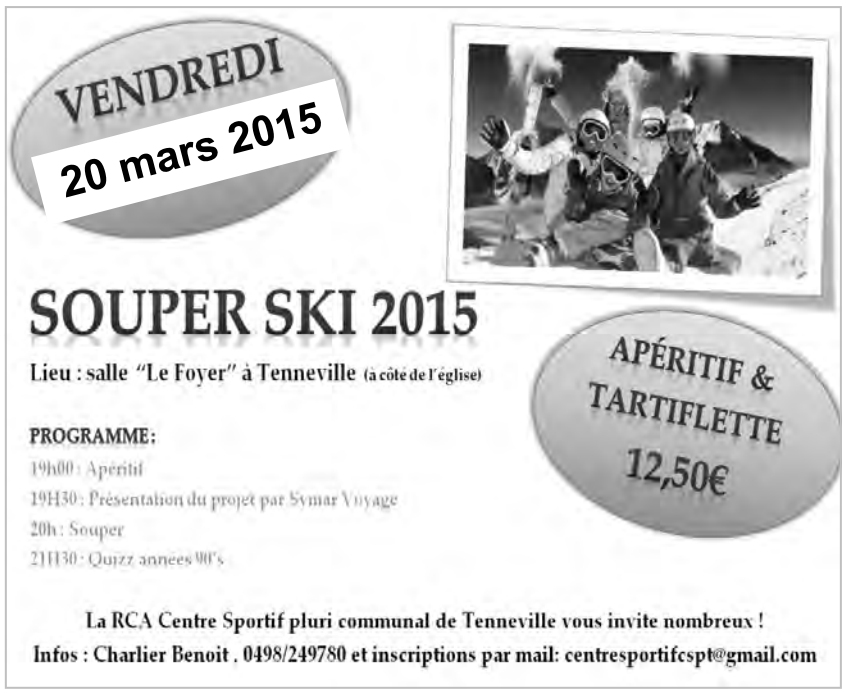

je cours pour ma forme .com

5, 10, 15 km
Reprise le 12 mars
Tous les jeudis à 18h30

N'hésitez pas, ce programme est fait pour tout le monde !

La philosophie ? Retrouver la forme et l'envie de bouger en courant

Pour qui ? Sport pour tous par excellence, notre formule s'adresse :
1) Au débutant à qui on propose une méthode pour savoir courir 5 km en continu à la fin du cycle
2) Au coureur qui cherche la motivation et les conseils pour progresser dans une ambiance et un encadrement propice (10 km)
3) Au confirmé qui veut se dépasser, se surpasser sous les conseils et exercices adéquats d'un coach (15 km)
4) Au passionné d'endurance et de longues distances (20 km)

Quand ? Tous les jeudis à 18h30 à partir du 12 mars.

RDV ? Devant le centre sportif pluricommunal de Tenneville

Cotisation ? 36 euros pour les 12 semaines

Encadrement ? Par des coachs brevetés JCPMF

Inscriptions ? par mail à centresportifcspt@gmail.com

CERCLE DE YOGA
« LE MATIN CALME »
Matinée de stage
Le samedi 21 mars 2015
de 9 à 12h - accueil dès 8h30
Au centre sportif Champlon-Tenneville
Animée par Daniel Stephany,
formateur Professeur diplômé reconnu par l'Adeps
Thème : «ABC de la respiration»
Accessible à tous, débutants ou initiés, âge sans importance. Apporter un tapis, (éventuellement une couverture et un petit coussin)
Coût : Membres cercle 7 € ; Non membres 10 €
(collation et boisson offertes)
Pour tout renseignement et/ou inscription :
Béatrice Camus au 084/45 61 59 ou 0496 16 12 67
(de préférence après 19 h)
20 participants maximum

Le samedi 28 mars à 17h
au complexe scolaire de Tenneville

Les enfants et les enseignants de l'école de Tenneville
présentent leur spectacle :

« LOUP, Y ES-TU ? »

Boissons et pains saucisses sont prévus après la représentation (présence des enfants souhaitée à 16h30).

Invitation à toutes et tous

(2ème représentation le lundi 30 mars dès 10 heures - ouvert à tous et à toutes)

Commissions des jeunes
TENNEVILLE SPORT
et RES CHAMPLON

STAGE ANNUEL
pour jeunes affiliés
ou non-affiliés

Les deux commissions des jeunes de la commune de Tenneville s'associent pour organiser un stage de football
du 13 au 17 avril 2015
Lieu : Le complexe scolaire, le hall sportif et les installations de la RES Champlon ainsi que les installations « au gris han » de Tenneville Sport.
Prix :60 € (50 € pour le 2ème enfant)
Repas: tartines (par vos soins) + soupe offerte. Une collation et des boissons seront distribuées le matin et l'après-midi.
Qui : Tous les enfants entre 4 et 15 ans (de benjamins à cadets).
Stage spécifique gardien de but (plusieurs demi journées)
Activités récréatives et de détente + surprises seront au programme.
Le stage est encadré par des entraineurs confirmés.

Pour tous renseignements et inscriptions
Francis Beaugnee au 0471 761008 après 17h ou par mail : fbeaugnee@voo.be

Collecte de sang à Tenneville

Vendredi 27 mars de 16h30 à 19h30
Salle « Le Foyer »

La Croix-Rouge a besoin de vous !

CROIX-ROUGE de Belgique

Démonstrations et ateliers
de scrapbooking
Mars 2015

Lundi 02/03/15 : Table de scrap à 19h30
Vendredi 06/03/15 :Table de scrap à 19h00
Lundi 09/03/15 : Table de scrap à 19h30
Vendredi 13/03/15 : Table de scrap à 13h30 et 19h00
Samedi 14/03/15 : Journée Créativa (départ 08h30)
Lundi 16/03/15 : Table de scrap à 19h30
Vendredi 20/03/15 : Table de scrap à 13h30
Samedi 21/03/15 : Journée scrap Cabana 09h00-16h30
Lundi 23/03/15 : Table de scrap à 19h30
Vendredi 27/03/15 : Table de scrap à 19h00
Lundi 30/03/15 : Table de scrap à 19h30 à Aye
Table de scrap : 16,00 €

Contact : Claudine Goossens 0473/78.10.37.
Rue Grande-Champlon 43

Activité du comité culturel
Jeudi 2 avril 2015 à 19h30
Atelier floral avec Marine Dessy
Salle village Champlon
Réservation et renseignements
0472/916163
Minimum 5 personnes maximum 10
Réservation obligatoire.
Le paiement vaut inscription.

Equitation

Stages de Pâques 2015
Baby poney - Adulte - Obstacle
Récréatif tous niveaux

Extra Poney a.s.b.l. - Rue Hayette, 2 -
6971 Journal -- **084/ 456.144**
0479/ 410 585
Site web : www.extraponey.be
E-mail : info@extraponey.be

Football : les matches de nos équipes premières

08-03-2015 15:00 MONTLEBAN TENNEVILLE
15-03-2015 15:00 TENNEVILLE BOURCY
21-03-2015 20:00 SART TENNEVILLE
29-03-2015 15:00 TENNEVILLE AYE

08-03-2015 15:00 CHAMPLON GOUVY
13-03-2015 20:30 LA ROCHE CHAMPLON
22-03-2015 15:00 CHAMPLON VAUX-NOVILLE
29-03-2015 15:00 OPPAGNE CHAMPLON

A vos méninges !

Voici le « jumelage » du mois composé uniquement de noms de villages, par Jean-Marie Docquier.
HUN HIVES HEER CENS HOUX SY ALLE LAVACHERIE. HAN TONNY MACON DHUY LESVE VAUX OCHAMPS LAICHE CHAMPLON JET VER LAAR RIVIERE ETHE ROY ON THON BEEZ HALLE LO

Solution : Un hiver sans souci à Lavacherie. Anthony m'a conduit les veaux aux champs.
Les champs plongeaient vers la rivière et trois ont tombé à l'eau

Le calendrier des manifestations

Dimanche 8 mars Carnaval enfants école Champlon
Vendredi 20 mars Horeca Days
Samedi 21 mars Horeca Days
Dimanche 22 mars Horeca Days
Vendredi 27 mars Don de sang Tenneville
Samedi 28 mars spectacle école Tenneville—Wallonie Week-end Bienvenue
Dimanche 29 mars Wallonie Week-end Bienvenue

Ramassage papiers/cartons
Samedi 7 mars 2015

Fermeture du parc à conteneurs
Mardi 17 mars 2015

Ramassage encombrants (uniquement sur inscriptions - lire p.2) Mercredi 25 mars

Deux week-ends de ski de fond à Champlon

Durant sept jours, la Maison du ski de Champlon a ouvert ses portes pour la plus grande joie des skieurs de notre région. Ils ont pu parcourir les pistes tracées du Bailet durant deux week-ends, profitant d'une bonne vingtaine de centimètres de neige. Que de plaisir dans « la grande descente »… que de gamelles aussi !

Au niveau matériel, les bénévoles ont enregistré environ 550 locations (skis et raquettes) durant les week-ends et 150 en semaine (ainsi qu'une trentaine de skieurs qui disposaient de leur matériel).

Très peu d'écoles ont fait le déplacement mais les bénévoles notent la très bonne réactivité de Roger Boclinville, professeur de gymnastique, qui a fait venir toutes ses classes.

Malgré ce taux de fréquentation, l'équipe de la Maison du ski aurait aimé atteindre les 1000 locations. Le phénomène n'est pas unique chez nous, il se constate aussi dans les autres pistes de fond (le ski alpin se porte mieux). Afin de pallier cela, le Comité de l'ASBL se penche très sérieusement sur une solution provisoire de local « après-ski », qui fournirait un espace de convivialité aux skieurs de retour des pistes. Les bénévoles espèrent voir rapidement le projet d'aménagement de la place de la gare et le hall se réaliser.

Editeur responsable : Nicolas Charlier, Echevin, rue Grande-Champlon 110/4 6971 Tenneville
Conception graphique : Administration communale de Tenneville
Contact : Leslie Bosendorf - leslie.bosendorf@tenneville.be - 084 45 00 53
Pour publication, prendre contact avant le 15 du mois.
Abonnement postal (hors commune de Tenneville) : Micheline Sibret 084 45 00 45
Impression : Impribeau - Beauplateau (Sainte-Ode)
Photo couverture : Ecole communale - Catherine Hozay